

SCC France poursuit sa politique RSE en soutenant l'Association e-Enfance/3018

SCC France, leader auprès de partenaires technologiques majeurs, accentue ses actions de mécénat en annonçant le renouvellement de sa convention auprès de l'Association e-Enfance/3018 autour du sujet de la prévention des jeunes sur les thèmes liés notamment au harcèlement sur internet. Ce nouvel engagement traduit pragmatiquement la volonté du groupe de mener des actions caritatives à impact positif pour la société.

Concrètement, SCC se positionne comme un partenaire de la première heure auprès de l'Association e-Enfance/3018. Ainsi, depuis 2015, le groupe apporte un soutien à plusieurs niveaux (financier, matériel et service) pour permettre à l'association de mener à bien ses projets, notamment au travers du 3018, le numéro national pour les jeunes victimes de violences numériques et de la nouvelle application 3018.

Plus globalement, SCC France a mis en place une démarche RSE structurante qui lui permet d'agir chaque année en soutenant de nombreuses initiatives caritatives, mais également de faire évoluer ses propres processus pour limiter son impact sur l'environnement par exemple. Ces actions de fond positionnent l'entreprise comme l'une des plus vertueuses de son secteur.

Carole NOYER, Directrice du Mécénat chez SCC France : « Les avantages du numérique sont multiples mais la prévention sur les dangers du Net est indispensable. C'est pourquoi SCC, en tant qu'acteur engagé et responsable, accompagne et soutient e-Enfance pour sensibiliser et prévenir les jeunes sur les usages des nouvelles technologies. »